



# Mairie de Jougne



DÉPARTEMENT DU DOUBS

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le douze décembre deux mille dix-huit à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Jougne, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence du Maire, Monsieur Denis POIX-DAUDE.

**Étaient Présents :** Denis POIX-DAUDE, Danièle BIESSE, Daniel GRAF, Isabelle ANDREZ, Jérôme CORDIER, Anne-Elisabeth SAUVAGE, Thierry LABRIET, Josette TAMBURINI, Gérald GRESSET, Luc VEROT arrivé à 20h52 au point 2, Michel MOREL.

**Absents :** Pascal DECHASSE, Marie-Pierre ROUDEAU, Marie-Christine POIX.

**Excusés :** Jean-François VEILLET a donné procuration à Michel MOREL.

**Secrétaire de Séance :** Anne-Elisabeth SAUVAGE

Monsieur le Maire déclare le conseil municipal ouvert à 20h30.

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations sur le compte-rendu du conseil municipal du 14 novembre 2018 : Aucune observation.

Monsieur le Maire demande de modifier l'ordre du jour comme suit :

- Annuler le point 5 longueur de la voirie et le remplacer par convention de déneigement,
- Ajouter le point 10 concernant une décision budgétaire modificative.

Une minute de silence est observée en hommage aux victimes de l'attentat de Strasbourg

### 1/ CONVENTION AVEC L'ADAT

Danièle BIESSE, adjointe au maire, présente la convention d'aide d'appui au territoires, convention qui permettra le rattachement au Département dans les domaines d'assistance, de conseils aux communes.

Cette convention permettra de pouvoir bénéficier de la prestation RGPD.

La cotisation annuelle est de 108 € à laquelle s'ajoute une participation de 0.65 € par habitant soit au total 1295.55 €, la commune de Jougne bénéficiant d'une réduction de 50%, le coût annuel pour la commune est de 647.75 €.

**DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE**

### 2/ CONVENTION RGPD

Danièle BIESSE, adjointe au maire, présente la proposition de l'ADAT concernant le règlement général de la protection des données. Elle fait lecture des obligations liées à cette loi. (Accompagnement dans le traitement des données, aides, audits ...)

La cotisation annuelle est de 108 € à laquelle s'ajoute une participation de 0.65 € par habitant soit au

Année 2019 - phase 1 800 € HT

Année 2020 - phase 2 400 € HT

Une remise de 10% est accordée à la commune, ce qui fait un total de 1 080 € HT soit 1 296 € TTC.

**DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE**

### 3/ VALIDATION DES DECISIONS DE L'ORDONNATEUR N°4 et N°5

Danièle BIESSE, adjointe au maire, présente pour validation 2 décisions de l'ordonnateur concernant le budget communal soit en :

Fonctionnement	- 022	- 31 548.03 /	611 : 25 000.00	61521	6 548.03
Investissement	- 020	--28 089.60 /	204172 : 14 688.80	238	13 401.60 €

**DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE**

### 4/ REMBOURSEMENT FRAIS DE DEPLACEMENTS

Danièle BIESSE, adjointe au maire, fait lecture de la proposition de remboursement des frais de déplacements.

A noter la notion d'extension d'assurance couvrant de manière illimitée sa responsabilité au titre de tous les dommages occasionnés lors des activités professionnelles. La notion de mission d'itinérance est supprimée.

Le taux de remboursement de repas : 15.25 € - sur présentation de justificatifs -

Le taux de remboursement par nuité : 60 € - sur présentation de justificatifs - dans la limite du montant effectivement supporté par l'agent.

Les frais de déplacements seront rémunérés sur la base de l'indemnité kilométrique conformément au régime fiscal de référence.

**DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE**



1 place de la Mairie 25370 JOUGNE - TÉL. 03 81 49 11 75 - FAX 03 81 49 21 16

accueil@mairiedejougne.fr



Page 1

Communauté de Communes du Mont d'Or & des deux Lacs  
www.hautcomte.com

## **5/ CONVENTION DE DENEIGEMENT**

Daniel GRAF, adjoint au maire, présente la demande des représentants du GAEC de la Route et du GAEC de la Fougère à savoir l'augmentation du taux horaire de déneigement.

Il rappelle les précédentes délibérations qui fixaient d'une part le taux horaire à 81 € HT et d'autre part une base minimum de rémunération par hiver soit :

- le GAEC de la Fougère 3 024 €
- le GAEC de la Route 3 724 €

Le montant horaire proposé est de 85€ HT/heure.

Une convention entre la commune et les 2 GAEC précisera que les 2 GAEC devront assurer leur étrave respective.

**DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE**

## **6/ SUBVENTION COMITE D'ANIMATION + BIBLIOTHEQUE + CLUB JAGUAR + ASEP**

Isabelle ANDREZ, adjointe au maire, présente les demandes de subventions suivantes :

- Comité d'animation de Jougne - 2 500 €
- Bibliothèque de Jougne - 2 100 €
- Club Jaguar Karaté/animation en février 2019 - 200 € pour insertion du logo de Jougne dans publicité
- Association sclérose en plaques - 50 €

**DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE**

## **7/ DEMANDE DE LOCATION PH. REGNIER**

Daniel GRAF représente la demande de location d'un local pour stocker du matériel pendant l'hiver. La commune peut proposer 40 m<sup>2</sup> de location dans le hangar à sel pour la période du 15 décembre 2018 au 15 avril 2019.

Le coût de location est de 1 € le m<sup>2</sup> soit 40 €.

Une convention de location sera établie entre la commune de Jougne à Philippe REGNIER.

**DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE**

## **8/ CERTIFICATION PEFC**

Daniel GRAF, présente le renouvellement de la certification PEFC pour une durée de 5 ans. Il s'agit d'inscrire l'ensemble de la forêt relevant du régime forestier, ceci dans une politique de qualité de la gestion durable.

**DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE**

## **9/ DEMANDE DE SUBVENTION DETR/ TROTTOIRS**

Monsieur le Maire présente le projet de réfection des trottoirs de la route des Alpes et de la RN 57.

Le coût total de l'opération 128 025 € HT soit 153 630 € TTC

Le Plan de financement est le suivant :

DETR : 44 808.75 € / PART COMMUNALE : 83 216.25 €

**DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE**

## **10/ DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE**

Danièle BIESSE, adjointe au maire, propose la décision budgétaire modificative d'un montant de 5 000 € répartie comme suit :

Compte 7411 : 5 000 € compte 6411 : 5000 €

**DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE**

## **INFORMATIONS DIVERSES :**

PROJET ATAC/ RENOVATION SALLE DES FETES / REPONSE A APPELS D'OFFRE MAINTENANCE ELECTRIQUE ET CHAUFFAGE  
GROUPE SCOLAIRE LA JOUGNENA/ GROUPEMENT FONCIER D'ENTRE LES FOURGS.

La séance est levée à 23h05

La secrétaire de séance,



Anne-Elisabeth SAUVAGE

Fait à Jougne, le 12 décembre 2018

Le Maire,

Denis POIX-DAUDE

